



Commune de MONS

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est SCRL Intercommunale IDEA représentée par M. BENRUBI dont les bureaux se trouvent à Rue de Nimy 53 à 7000 MONS

Le terrain concerné est situé à Rue Grand Pays - 7034 Obourg et cadastré Obourg section A n° 1 B 2

Le projet consiste en la construction d'une nano station de relevage d'assainissement (375 EH), pose d'une conduite de refoulement et d'un collecteur d'assainissement gravitaire et présente les caractéristiques suivantes :

DESCRIPTION DU PROJET :

La demande porte sur la construction d'une nano station de relevage d'assainissement, la pose d'une conduite de refoulement et d'un collecteur d'assainissement gravitaire.

MOTIF DE L'ENQUETE PUBLIQUE :

La demande fait l'objet d'une enquête publique sur base de l'Article R.IV.40-1.§1er.6° du CoDT : Travaux situés dans une zone de protection d'un site classé (Bois du Gard et de la Quarte).

Articles de l'enquête :

R.IV.40-1.§1.6° - Les demandes de permis d'urbanisation et les demandes de permis d'urbanisme relatives à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé à la carte archéologique, au sens du Code Wallon du Patrimoine.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis Rue Chanoine Puissant 2, uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.67 ou à l'adresse suivante virginie.denardi@ville.mons.be

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Robin téléphone : 065/40.55.61 mail : urbanisme@ville.mons.be les 29/09 et 04/10 jusqu'à 20 heures ;

L'enquête publique est ouverte le 27/09/2022 et clôturée le 12/10/2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hotel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons
- par télécopie au numéro : 065/40.55.09
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.mons.be
- remises en mains propre à Mr Picry ou Mr Bulazar dont le bureau se trouve rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.67

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **AU 2960/EO/LZ**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou Mr Bulazar ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons, le 12/10/2022 , à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Mme ZBRONSKI dont le bureau se trouve Rue Chanoine Puissant, 2 à 7000 Mons.

Par délégation de la Directrice générale,
Cécile Brulard

Par délégation du Bourgmestre,
Nicolas Martin

Christian Leriche (s)
Directeur adjoint

Maxime Pourtois (s)
Echevin délégué